

**République Française**  
**Département**  
**SEINE ET MARNE**

Registre des délibérations de Commune de Beaumont du Gâtinais  
séance du Jeudi 5 Mars 2015

L' an 2015 et le 5 Mars à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu autorisé par Madame La Sous-Préfète, SALLE DU CHATEAU, 3 Place de l'Eglise 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS sous la présidence de MONCEL Hugues Maire

M. MONCEL Hugues, Maire, , Mmes CHEVALLIER Charlotte, FOREST Christiane, FROT Régine, GALLIANO Muriel, LANGLOIS Danielle, LECHARME Sylvie, MONCEL Lilas, MM : CÔME Claude, GRÉGOIRE Stéphane, JAIRE Jean-Claude, LOUARN Jean-Marie, MARCHAND Alain, SIMON Cédric, TANDEO Pierre.

Lilas MONCEL arrivée à 18h55  
TANDEO Pierre arrivée à 18h55

secrétaire de séance : Madame Danielle LANGLOIS

Date de la convocation : Jeudi 26 Février 2015  
Date d'affichage : 26/02/2015

Séance ouverte à 18h45

Le compte rendu du conseil municipal du 29 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Travaux d'entretien de l'Eglise

Considérant qu'il y a urgence à effectuer divers travaux d'entretien dans l'Eglise Saint Barthélémy, classée Monument Historique, Le Conseil Municipal

**DECIDE** de faire effectuer les travaux suivants qui seront inscrits à l'article 2313 du budget 2015.

Remplacement de la fenêtre de la sacristie
Remplacement du parquet de la sacristie
Mise en peinture des portes
Confection d'une trappe dans la Chapelle des Princes
Remise en service des cadrans de l'horloge

**SOLLICITE** l'octroi de subventions :

- Du Conseil Général,
- De la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

**A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)**  
**réf : 1-05/03/2015**

**OBJET DE LA DELIBERATION** :

Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau du personnel communal en raison de la réforme des rythmes scolaires et de la promotion interne.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 1 abstentions : 0)**  
**réf : 2-05/03/2015**

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Modification du tableau du personnel

**A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)**  
**réf : 3-05/03/2015**

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Convention avec le Conseil Général pour la subvention du fonds "E.CO.LE"  
Le Maire est autorisé à signer ladite convention.

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Crédits d'investissement 2015

Le Conseil Municipal décide, conformément à la loi, d'engager des dépenses dans la limite de 25% des crédits 2014.

Article 2051	850 euros
Article 2111	1950 euros
Article 2135	1 605,50 euros
Article 21568	2 500 euros
Article 2183	637,50 euros
Article 2313	47 332,25 euros
Article 2315	18 398 euros

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Ecoles : rythmes scolaires, orchestre à l'école, repas de cantine en cas d'absence des enseignants

Rythmes scolaires

Monsieur le Maire invite Madame LECHARME-BENOIST à faire le compte rendu du Conseil d'Ecole.

Les parents d'élèves élus ont effectué un sondage auprès des parents. Il s'agissait de savoir si une massification des heures d'APC et de TAP sur le vendredi après-midi pourrait être une alternative satisfaisante. Sur 25 réponses, il ressort 22 oui, 2 abstentions et 1 non. Il a été décidé de ne pas donner suite.

Le Conseil Municipal prend la même décision que le Conseil d'Ecole ; les horaires ne seront pas modifiés.

Orchestre à l'école

Monsieur le Maire suggère que soit mise en place une pratique instrumentale dans les écoles par le biais de « l'orchestre à l'école ».

Repas à la cantine

Le Conseil Municipal **DECIDE** de prendre en charge le coût des repas en cas d'absence d'enseignants non remplacés.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 1)**

réf : 6-05/03/2015

Départ de Charlotte CHEVALLIER

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Rapport sur l'eau 2013 (période concernée de juin 2013 à juin 2014)

Le Conseil Municipal :

ADOpte le rapport sur le prix de la qualité du service public d'eau potable,

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,

DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 1 abstentions : 0)**

réf : 8-05/03/2015

**AFFAIRES DIVERSES / COMPLEMENT DE COMPTE RENDU:**

- Voirie : Monsieur le Maire fait part des divers projets de goudronnage de la voirie. Route de Sceaux. Monsieur COME signale le très mauvais état de la route entre Seine Boué et Barnonville
- Eolienne : la société IDEX a présenté un projet d'implantation d'éoliennes.
- Monsieur MONCEL fait le compte rendu de la dernière réunion de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing. La fibre optique a été posée dans plusieurs villages. La commune de Beaumont-du-Gâtinais sera reliée prochainement.
- Les taux d'imposition de la Communauté de Communes seront doublés en 2015.
- Lilas MONCEL fait le point du dernier Conseil Municipal des Jeunes. Les cours de cuisine ont rencontré un franc succès. Le Skate park est en cours d'étude concernant l'emplacement et le coût.

La séance est levée à 21:05

MONCEL Hugues Maire